

quartiers 2030

Contrat de ville



Appel à projets 2025

Vous êtes acteur associatif, bailleur, collectivité, établissement public...

Vous vous mobilisez pour améliorer le bien-être dans les quartiers prioritaires ?

Répondez à cet appel à projets et bénéficiez de subventions !



Dépôt des dossiers jusqu'au 4 novembre 2024

Plus d'infos : Direction Cohésion Sociale et Santé - Service Appui aux politiques sociales 03 21 61 50 00